



## AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Nathalie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière :

**QUE** le calendrier ci-après a été adopté à la séance régulière du conseil tenue le 6 novembre 2023 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront à la salle du conseil située au 7, rue Caron, les lundis à 19 h 30 :

Lundi 15 janvier	Lundi 8 juillet
Lundi 5 février	Lundi 12 août
Lundi 4 mars	Lundi 9 septembre
Lundi 8 avril	Lundi 7 octobre
Lundi 6 mai	Lundi 4 novembre
Lundi 3 juin	Lundi 2 décembre

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 13<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.**

Nathalie Dubé  
Directrice générale  
Et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Adoption du calendrier des séances du Conseil municipal 2024

Je, soussignée, Nathalie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public/**Adoption du calendrier des séances du Conseil municipal 2024** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h 00 et 16 h 30, le 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023.

Nathalie Dubé  
Directrice générale  
Et greffière-trésorière